

Lettre ouverte aux Docteurs en Chiropratique. DC.

Plus que jamais, Docteurs en Chiropratique, de grands Devoirs et de grandes responsabilités vous incombent. Vous avez le grand privilège de pouvoir porter le titre de Docteur, d'être habilité à poser un Diagnostic, pas seulement de faire une «évaluation», vous avez l'obligation professionnelle et déontologique de déterminer l'indication ou la non-indication des soins chiropratiques, de déterminer la présence ou l'absence de pathologies sous-jacentes, et finalement, de voir à OPTIMISER la santé de vos patients, pas seulement de les soulager d'une douleur. Ajustez vos patients avec toutes vos habilités, dans le paradigme du CARE. Aussi, il faut réaliser que vous avez un grand avantage, vous êtes titulaires d'un permis de radiologie diagnostique. Utilisons le... sinon, vous risquez de le perdre, alors que plusieurs vous envient. Investissez dans cet outil précieux.

DCs, THINK BIG! Distinguez-vous; Faîtes valoir vos forces; DC, Démontrez vos Compétences; DC, Démarquez-vous, collectivement.

Affirmez-vous, 24hrs/24; 7jours/7, pas seulement le 1er juillet ou lors d'une tempête de neige. Faîtes partie de la solution, pas du problème.

Merci Monsieur Christian Dubé, Ministre de la santé et des services sociaux, de considérer les Docteurs en chiropratique à leur juste valeur. Merci Mme McCann, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, de voir rapidement à approuver et à mettre en vigueur la version modernisée de la LOI SUR LA CHIROPRACTIQUE (qui date de 1974). Tout comme l'a fait l'Honorable Lucienne Robillard en 1992, merci de reconnaître et de respecter l'étendue et le sérieux de leur formation doctorale, 5 ans, 245 crédits, tout comme vous le faites pour le Médecin, le Dentiste, l'Optométriste, le Vétérinaire, le Podiatre, tous des titulaires comme nous, d'un doctorat de premier cycle.

Docteurs en Chiropratique, soyez fiers de qui vous êtes et de ce qui vous distingue des autres. Vous avez tous travaillé très fort pour y arriver. Préservez ce grand privilège et ce statut. Affirmez-vous, démontrez votre unicité, votre valeur-ajoutée, à chaque instant, à tout moment, avec chacun de vos patients. Soyez fiers et courageux.

Bonnes réflexions, Docteurs en chiropratique.

Dr André-Marie Gonthier, DDDC, FICC.

22 Juin, 2022.